

L'opinion française et les immigrants nord-africains : l'image d'un sous-prolétariat (1919-1939)

Ralph Schor



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/5314>

DOI : 10.4000/cdlm.5314

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2010

Pagination : 237-248

ISBN : 2914561518

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Ralph Schor, « L'opinion française et les immigrants nord-africains : l'image d'un sous-prolétariat (1919-1939) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 80 | 2010, mis en ligne le 15 décembre 2010, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/5314> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.5314>

L'opinion française et les immigrés nord-africains : l'image d'un sous-prolétariat (1919-1939)

Ralph SCHOR

Les effectifs des Nord-Africains installés en France demeurèrent relativement modestes tout au long de l'entre-deux-guerres : d'après les recensements ils étaient 36 000 en 1921, 69 800 en 1926, 102 000 en 1931, 84 600 en 1936 ; les Maghrébins ne constituèrent jamais plus de 3,5 % de la population immigrée. Leur présence ne passa pourtant pas inaperçue ; le grand public, les partis politiques, les syndicats s'intéressèrent à eux, étudièrent leur personnalité, leur condition matérielle et morale. De nombreuses convergences apparurent dans la description des Nord-Africains dont le portrait moyen fut ainsi largement ratifié ; en revanche, des différences d'appréciation surgirent à propos de l'interprétation de ce portrait.

Les Nord-Africains : des primitifs en France

Les Nord-Africains apparaissaient d'abord comme les représentants d'une culture totalement différente de celle de l'Europe. De l'avis général, les Maghrébins étaient étroitement conditionnés, dans leur personnalité et leurs comportements, par l'influence de l'islam : « Tout geste d'un Musulman, toute pensée d'un Musulman a, si lointaine soit-elle, une origine religieuse », assurait le docteur Martial¹. Cette religion était réputée maintenir ses fidèles dans une étroite tutelle, imposer à ceux-ci une foule d'interdits qui empêchaient tout esprit d'indépendance, toute autonomie, toute évolution, interdire au maximum les contacts avec les autres civilisations.

Ainsi, restés depuis des siècles à l'écart des grandes évolutions du monde, façonnés par un enseignement religieux formaliste et autoritaire, habitués à considérer certaines valeurs simplistes comme des dogmes intouchables, les Nord-Africains étaient considérés comme des primitifs : ils réagissaient souvent de manière fruste et ils conservaient une psychologie infantile. Dans un article empreint de sympathie pour les Maghrébins, *Le Peuple*, quotidien de la

1. D^r René Martial, *L'immigration continentale et transcontinentale*, Paris, 1933, p. 29. Cf. Ludovic Naudeau, *L'Illustration*, 13 décembre 1924.

CGT, soulignait pourtant le manque de mesure de ces « âmes primitives » et leur « sauvagerie naturelle »². Le juriste Norbert Gomar comparait les Algériens à de « grands enfants sans défense »³. Le communiste Georges Altmann observait qu'ils formaient une « main-d'œuvre docile et fruste »⁴. Il semblait donc que les immigrés traversant la Méditerranée étaient condamnés à ne pas comprendre la vie française et à rester en marge. S'ils restaient fidèles à leur culture ancestrale, ils perdaient toute chance de s'adapter; s'ils se dégageaient de leur carcan, ils n'étaient pas prêts à assumer cette liberté nouvelle et ils se trouvaient « brûlés par une civilisation encore trop compliquée pour eux »⁵. Les romanciers mettaient en scène des immigrés nord-africains incapables de s'accoutumer au milieu français et, de ce fait, victimes de nombreuses misères sociales. Ainsi, *Sidi de banlieue*, de Jean Damase, illustre avec réalisme la détresse, l'ignorance, la solitude, la misère sexuelle des Algériens établis dans les bidonvilles à la périphérie des grandes agglomérations⁶. Le film *Princesse Tam-Tam*, d'Edmond T. Gréville, montrait qu'une jeune Tunisienne, même si elle bénéficiait de conditions de séjour très favorables, préférerait regagner son pays natal, seule terre où elle se sentait à l'aise⁷. Le film *L'Occident*, dont l'héroïne était une étudiante marocaine, illustre aussi les difficultés de la communication entre Français et musulmans⁸. Le préfet de la Loire concluait qu'entre les deux communautés existait un « conflit permanent, définitif et irréductible. Il y aura entre eux et nous un fossé que rien ne comblera »⁹.

En raison du caractère fruste et primitif qu'on leur prêtait, les Nord-Africains étaient considérés comme une main-d'œuvre de médiocre valeur. Dans un sondage effectué en 1924 dans 258 grands établissements métallurgiques occupant 61 139 salariés, dont 47 276 non-Français, les employeurs classèrent les Maghrébins au dernier rang, en notant que, parmi ces travailleurs, seuls 15 % des spécialistes et 30 % des manœuvres étaient de « bons » ouvriers. Dans une autre enquête effectuée en 1926 à l'intérieur d'une grande usine de construction automobile de la région parisienne, les Nord-Africains occupaient encore la dernière place, avec une note moyenne de 2,9 sur 10¹⁰. Les patrons et les syndicalistes de la Meurthe-

2. R.A., *Le Peuple*, 17 janvier 1931.

3. Norbert Gomar, *L'émigration algérienne en France*, thèse, Paris, 1931, p. 43.

4. Georges Altmann, *L'Humanité*, 27 août 1926.

5. Octave Depont, « Le recrutement de la main-d'œuvre indigène dans l'Afrique du Nord », *La Réforme sociale*, t. LXXXIII, 1923, p. 556.

6. Jean Damase, *Sidi de banlieue*, Paris, Fasquelle, 1937. Cf. Marcelle Marty, *Un sidi ou la vie est belle*, Paris, 1938 ; le personnage de Daoud Halima dans Jean Malaquais, *Les Javanais*, Paris, Denoël, 1939.

7. *Princesse Tam-Tam*, d'Edmond T. Gréville (1935) avec Joséphine Baker et Albert Préjean.

8. *L'Occident*, d'après la pièce d'Henri Kistemaekers, version muette d'Henri Fescourt (1928) avec Claudia Victrix et Jacques Catelain ; version parlante d'Henri Fescourt (1937) avec Rama Tahé et Charles Vanel.

9. Archives nationales (désormais AN), F7 13 518, rapport du 6 mars 1925.

10. Cette enquête demandait aux chefs de service d'octroyer aux travailleurs immigrés des notes allant de 0 à 10. Les Nord-Africains obtinrent les résultats suivants : aspect physique : 1,2 ; régularité au travail : 4,3 ; production à la journée : 1,2 ; production aux pièces : 3,2 ; mentalité et discipline : 2,8 ; est-on satisfait de cette main-d'œuvre : 4,2. Sur ces sondages, cf. André Pai-

et-Moselle, pour une fois d'accord, certifiaient que le rendement des Maghrébins représentait 30 à 85 % de celui des autres travailleurs et qu'un quart des immigrés étaient tout à fait inaptes¹¹. Au lendemain de la Grande Guerre, le député radical André Paisant se plaignit en ces termes des Algériens employés dans l'Oise pour boucher les tranchées et couper les fils de fer barbelés :

Extrême lenteur... Il a fallu trois semaines à 80 Algériens pour couper des fils de fer que 10 hommes auraient coupés en moins d'une semaine¹².

Les Nord-Africains étaient jugés non seulement paresseux, mais insoucians, instables, « plus maladroits et moins vigoureux » que les Français¹³, illogiques, « capables de gros efforts pour des résultats insignifiants, comme d'impardonnables négligences pour des choses importantes »¹⁴. La réprobation se nuancait seulement en faveur des Marocains qui, sans être loués à l'extrême, étaient considérés comme « plus sobres, plus robustes, plus travailleurs et plus consciencieux »¹⁵, « plus généralement appliqués que les Algériens »¹⁶.

C'était encore leur mentalité primitive qui, pensait-on, amenait les Maghrébins à s'abandonner à leurs passions et aux sentiments passagers ; ils étaient, observait Marcel Larnaude, « des gens aux instincts violents, prompts à suivre l'impulsion du moment »¹⁷. Leur « incroyable autant que dangereuse licence » était souvent relevée¹⁸ ; on les accusait de sombrer dans la débauche et l'alcoolisme. Très vive apparaissait la peur de la délinquance nord-africaine. Cette mauvaise réputation était née au début des années vingt, après que quelques Algériens eussent commis divers crimes, notamment l'assassinat de deux femmes à Paris, rue Fondary. Il parut dès lors établi que les Maghrébins étaient des êtres violents qui assassinaient, volaient, réglait leurs comptes au couteau, faisaient preuve de perversité sexuelle. Le géographe Georges Mauco souligna que les statistiques attribuant aux Nord-Africains une criminalité quinze fois supérieure à celle des Français justifiaient la réalité des accusations¹⁹ ; de même, Henri Baroin calcula que, dans le Rhône, les Nord-Africains commettaient dix fois plus de crimes que les nationaux²⁰. Les pouvoirs publics s'attachèrent donc à surveiller ces immigrés jugés dangereux, mais se plaignirent de ce que ceux-ci fussent difficiles à contrôler car ils vivaient en marge et bénéficiaient de la discrétion de leurs

rault, *L'immigration organisée*, Paris, PUF, 1926 ; William Oualid, « Les travailleurs étrangers en France », *Revue Internationale du Travail*, août 1929.

11. Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, 4 M 173, rapport de police, 13 octobre 1937. Même opinion, *ibid.*, 10 M 33, commissaire de Police de Villerupt, 25 octobre 1937.

12. *Journal Officiel*, Débats de la Chambre, question écrite, 6 août 1919, n° 30 643, p. 4 204.

13. *Délibérations de la Chambre de Commerce de Marseille*, 11 janvier 1938, vol. 147, p. 26.

14. Norbert Gomar, *op. cit.*, p. 61.

15. *Ibid.*, p. 37.

16. *Le Peuple*, 17 janvier 1931. Même opinion : Henri Peyret, *La Journée industrielle*, 17 novembre 1933 ; J. Wilms, *Le Journal*, 7 décembre 1933.

17. M. Larnaude, *L'Afrique Française*, supplément n° 8 bis, août 1926, p. 410.

18. Octave Depont, *L'hôpital franco-musulman de Paris*, Lille, 1937, p. 4.

19. Georges Mauco, *Les étrangers en France*, Thèse, Paris, 1932, p. 485.

20. Henri Baroin, *La main-d'œuvre étrangère dans la région lyonnaise*, Thèse, Lyon, 1935.

compatriotes honnêtes²¹. Certains conseils municipaux, notamment celui de Paris, demandèrent souvent que la population fût protégée contre les méfaits des Maghrébins²².

La situation sanitaire des Nord-Africains suscitait d'autres inquiétudes. Il paraissait acquis que ces hommes, lorsqu'ils venaient en France, amenaient avec eux de nombreuses affections dangereuses : le trachome, le paludisme, les parasitoses intestinales et surtout les maladies vénériennes. Selon *L'Ami du Peuple*, journal d'extrême-droite, « la presque totalité des Nord-Africains est hérédosyphilitique »²³. Joanny Ray observait que 76 % des Marocains arrivant en France étaient atteints de ce mal²⁴. Pierre Godin, spécialiste reconnu des problèmes coloniaux, répéta souvent : « La syphilis c'est, pour les Nord-Africains, la lèpre d'aujourd'hui. Ils en sont atteints, héréditairement, presque tous »²⁵.

Le genre de vie que menaient en France les Nord-Africains semblait très propre à détériorer encore leur état de santé. *Le Peuple* brossait ce sombre tableau :

Quand la folie du jeu ou celle du vin ne leur trouble point la cervelle, ces hommes accoutumés à vivre chichement sont souvent plus économes qu'une fourmi. S'ils cuisinent en commun une infâme « popote », s'ils s'entassent à deux ou trois dans la même chambre, parfois à quinze dans le même dortoir, s'ils sont le plus souvent vêtus de souquenilles sans âge, s'ils acceptent les plus fatigants travaux, c'est qu'ils sont le plus souvent hantés par l'idée fixe d'amasser la somme qui les libèrera et leur permettra de retrouver, dans leur douar natal, leur vie fruste et leur insouciance.

Tous, malheureusement, ne pratiquent pas cette noble avarice. Quand le Berbère est sobre, il l'est trop ; s'il ne l'est plus, il l'est trop peu : pas de mesure en cette âme primitive. Nombreux sont ceux qui, durant toute la semaine, ont bu de l'eau dans leur chambre après leur repas frugal... puis, le samedi après la paye, vont se gorger honteusement d'alcool²⁶.

Les indigènes, déracinés par une transplantation brutale, peu adaptée à l'intensité du travail et aux rigueurs du climat, mal logés et médiocrement nourris, affaiblis par les privations volontaires, contractaient de nouvelles maladies, dont la plus redoutable était la tuberculose²⁷. Par leurs déplacements à travers la métropole, les

21. AN, F7 13 518, rapport du préfet de la Loire, 6 mars 1925. *Ibid.*, rapport du préfet de la Gironde, 17 mars 1925. Archives départementales de l'Ariège, 6 M 57, Enquêtes, 1920-1928.

22. *L'Action Française*, 17 décembre 1926 ; *L'Humanité*, 24 mars 1929.

23. *L'Ami du Peuple*, 2 septembre 1930.

24. Joanny Ray, *Les Marocains en France*, Thèse, Paris, 1938.

25. Pierre Godin, *Note sur le fonctionnement des services de surveillance, protection et assistance des indigènes nord-africains*, rapports et documents du conseil municipal de Paris, n° 77, 1933. Phrase reprise dans les mêmes termes dans Auguste Marie et Pierre Godin, « Le problème des malades musulmans à Paris », *Hygiène mentale*, février 1934.

26. *Le Peuple*, 17 janvier 1931.

27. Selon Joanny Ray, les causes de décès des Marocains en France étaient proportionnellement les suivantes : tuberculose : 40 % ; alcoolisme : 20 % ; accident du travail : 15 % ; pneumonie : 10 % ; divers : 15 % (*Les Marocains en France, op. cit.*). Cf. Jean Elo, *L'Œuvre*, 17 mars 1922 ; Victor Storoge, *L'hygiène sociale et les étrangers en France*, Thèse, Paris, 1926 ; André Albou, *Étude sur la tuberculose des travailleurs indigènes algériens dans les grandes villes (France et Algérie)*, Thèse,

Nord-Africains diffusaient le mal au sein de la population française, et le ramenaient ensuite dans leur pays natal. Ils apparaissaient comme de dangereux agents de propagation microbienne.

Les Nord-Africains semblaient ainsi incarner toutes les misères sociales et morales. Cette situation n'éveillait pas pour autant la pitié du grand public.

La peur et le mépris

Les Nord-Africains étaient généralement jugés comme des individus indésirables dont la présence menaçait l'ordre public et l'équilibre sanitaire de la population française.

Ils inspiraient souvent ce qu'Octave Depont nommait une « répulsion irraisonnée »²⁸, engendrée par les vices qu'on leur prêtait, la pauvreté de leur mise, leur différence physique. Octave Depont et *L'Action Française* traduisaient des sentiments très répandus :

Désordonnée, mal vêtue, malpropre, sans hygiène, toute une plèbe s'empare des rues et se réfugie dans les établissements interlopes²⁹.

Partout, ils ont le même aspect sordide, le même visage inquiétant³⁰.

La peur était étroitement liée à cette hostilité. Beaucoup de Français craignaient de côtoyer les indigènes. Il semblait que leur installation dans un quartier dût entraîner de multiples inconvénients. Quand les autorités municipales de Paris voulurent construire des foyers nord-africains et un hôpital musulman, elles se heurtèrent tour à tour à l'opposition des habitants du secteur de la porte d'Orléans, des rues Gassendi, Monge, Mouffetard³¹. Le directeur de l'office de placement de Nancy rapportait les craintes des citadins :

Cette population de désœuvrés livrés à eux-mêmes sans surveillance devient un danger véritable pour les femmes et les enfants qui n'osent plus s'aventurer seuls dans les lieux déserts³².

Un mépris teinté de racisme pouvait permettre de dépasser la peur. Dans le meilleur des cas, les Nord-Africains étaient considérés comme de grands enfants, peu doués, ignorant les usages, trop familiers, envahissants, « pires que des punaises »³³ ; à leur égard, le tutoiement paraissait de rigueur. Le journaliste Albert

Alger, 1930 ; D^r André Sauvan, « La tuberculose des indigènes de l'Afrique du Nord observée à Marseille », *Marseille-Médical*, n° 12, 1935.

28. Octave Depont, *op. cit.*, p. 4.

29. *Id.*, « Les Berbères en France », *L'Afrique Française. Renseignements coloniaux*, n° 9 bis, septembre 1925, p. 436. Cf. discours de Raymond Laquière, *Journal Officiel*, Débats de la Chambre, 19 novembre 1928, p. 2 671.

30. Georges Savoie, *L'Action Française*, 5 août 1924.

31. Ahmed Boukhelloua, *L'hôpital franco-musulman de Paris*, Alger, 1934. Joanny Ray, *op. cit.*, p. 345.

32. Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, 10 M 33, rapport du 3 novembre 1937.

33. Louis Hatte, *La nouvelle sous-préfète*, comédie en trois actes, Paris, 1937.

Londres, envoyé par *Le Petit Parisien* en reportage à Marseille, resta insensible devant la misère des quartiers peuplés d'indigènes; la rue des Chapeliers, cœur du secteur arabe, lui inspira une description ironique et méprisante :

Voilà les gourbis, les bicots et les mouquères. Voilà le parfum de l'Orient, c'est-à-dire l'odeur d'une vieille chandelle en train de frire dans une poêle³⁴.

Le dédain à l'égard des indigènes régnait jusque dans les milieux populaires. *L'Humanité* reconnaissait que les organisations ouvrières elles aussi traitaient ces hommes en inférieurs et elle s'attristait du faible écho rencontré par l'internationalisme dans les rangs mêmes du Parti communiste ; Aly Hamamou notait que, parmi les plus révolutionnaires des Français, existaient « certaines survivances de la haine des races »³⁵. En 1924, Rousseaux et Boisson, dirigeants de la CGTU à Marseille, se flattèrent d'avoir résolu le problème de la concurrence entre main-d'œuvre française et coloniale en envoyant les « bicots » au fond du bassin de la Joliette³⁶. La CGT constatait :

Les Européens, même les bolcheviks, quoi qu'ils en disent, considèrent les Arabes comme des êtres inférieurs, malfaisants, paresseux et malpropres³⁷.

Il n'était pas rare que, dans les rues ou sur les lieux de travail, les Nord-Africains fussent insultés ou parfois même malmenés. Jean Fréville, écrivain communiste, assurait : « Quant aux Arabes, on les traitait en étrangers, en ennemis »³⁸. Au mépris de toute vraisemblance, un lecteur de *L'Humanité* déplorait que les Algériens fussent mieux logés que les Français³⁹. Le romancier Jean Damase montra les avanies subies par les ouvriers maghrébins dans les usines Renault⁴⁰. Le vocabulaire illustre bien le mépris dont les immigrés étaient victimes; les termes « krouia », « sidi », « bicot », lourdement chargés de malveillance, étaient souvent utilisés. Une ouvrière algérienne, interrogée par les *Dossiers de l'Action Populaire*, se plaignit de ce que son mari et elle-même se vissent régulièrement appliquer l'un de ces mots infamants⁴¹. Pour le romancier Joseph Kessel, une rixe obscure et bruyante ne pouvait être qu'« une histoire de bicots »⁴²; « bicot, mangeur de couscous », lançait sur une scène de théâtre un ouvrier à un Algérien avec lequel il se querellait⁴³. D'après l'écrivain Jean Vignaud, un habitant de Sfax arrivant à Paris était communément traité de « sale bicot »⁴⁴. Les journalistes d'extrême-

34. Albert Londres, *Le Petit Parisien*, 25 août 1926.

35. Aly Hamamou, « Main-d'œuvre indigène », *Internationale Syndicale Rouge*, n° 56, septembre 1925, p. 751.

36. « Compte-rendu des débats du Comité confédéral national de la CGTU », *L'Humanité*, 21 septembre 1924.

37. *La Voix du Peuple*, n° 74, octobre 1926. Même opinion : Marty-Rollan, *Le Peuple*, 30 décembre 1927.

38. Jean Fréville, *Pain de brique*, Paris, 1937, p. 125. Cf. p. 82.

39. *L'Humanité*, 10 janvier 1925.

40. Jean Damase, *Sidi de banlieue*, op. cit.

41. « Parmi les ouvriers : la vie à l'usine », *Dossiers de l'Action Populaire*, 25 février 1926.

42. Joseph Kessel, *Nuits de Montmartre*, Paris, 1932, p. 57.

43. Charles Mere, « Le prince Jean », *La Petite Illustration*, 5 janvier 1924, acte I.

44. Jean Vignaud, *La maison du Maltais*, Paris, 1926, p. 87 et 90 ; adaptation cinématographique de

droite, tel Gustave Hervé, désignaient fréquemment les Maghrébins par ce mot péjoratif⁴⁵.

Les préventions à l'encontre des Nord-Africains apparaissaient particulièrement fortes dans le domaine des mariages mixtes. Dans une telle union, le choc des cultures et le poids des traditions ancestrales étaient jugés redoutables. Les juristes et la voix populaires prédisaient des « surprises fâcheuses »⁴⁶ à l'épouse qui suivait son mari en Afrique du Nord : la Française risquait d'être méprisée par la famille de son époux, enfermée dans un harem, reléguée au rang de concubine ou répudiée sans pouvoir conserver ses enfants. Dans un sondage réalisé en 1979 sur les sentiments éprouvés par les Français à l'égard des immigrés entre les deux guerres, 69,1 % des personnes interrogées refusaient d'approuver le mariage de leur enfant avec un Nord-Africain⁴⁷. Le mariage mixte semblait presque toujours condamné à l'échec. Les écrivains illustrèrent abondamment ce constat : dans *L'Insoumise* de Pierre Frondaie, la Parisienne Fabienne et le prince arabe Fazil, emportés par le vertige des sens, se mariaient, mais, « séparés par la race »⁴⁸, ils se déchiraient cruellement, jusqu'à ce que Fazil tuât sa femme, pour la garder à jamais. Un touareg renonçait à sa fiancée française et lui écrivait : « Il y a quelque chose de plus fort que notre amour, de plus fort que tout : notre race »⁴⁹.

Pourtant, certains milieux politiques s'efforçaient de surmonter la peur, le mépris et le racisme.

Les Nord-Africains, enjeu politique

Ce n'était pas la droite qui essayait de montrer le meilleur visage aux Nord-Africains.

Les conservateurs redoutaient l'action du Parti communiste sur les indigènes. Les révolutionnaires étaient accusés d'introduire les Maghrébins en France, de ne rien faire, dans un premier temps, pour les aider à sortir de leur misère, puis de leur porter assistance moyennant inscription au Parti ; les Nord-Africains, frustes et ignorants, ne pouvaient qu'accepter ce marché. Le juriste Robert Fonville précisait le lien qui existait entre la détresse des travailleurs et leur adhésion à la cause révolutionnaire :

Aux heures de lassitude, de désillusion, l'indigène se laisse vite prendre au paradis communiste, réplique sur terre du paradis de Mahomet⁵⁰.

Pierre Chenal (1938) avec Viviane Romance et Marcel Dalio.

45. Gustave Hervé, *La Victoire*, 3 octobre 1926.

46. A. de Lapardelle et M. Morand, « Du mariage en France des Marocains et des indigènes musulmans d'Algérie », *Revue de Droit international Privé*, 1919, p. 226. Même opinion : *L'Étranger catholique en France*, octobre-novembre 1931.

47. Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985.

48. Pierre Frondaie, « L'insoumise », *La Petite Illustration*, 25 novembre 1922, acte II, scène 7, p. 17.

49. Paul Achard, *La Croix du sud*, Paris, 1932, p. 79.

50. Robert Fonville, *De la condition des indigènes des protectorats français*, Paris, 1924, p. 154.

Certains conservateurs, comme François Coty, attiraient l'attention sur les étudiants nord-africains, « imprudemment pourvus d'un bagage de connaissances européennes sans utilité pour eux »⁵¹. Ces jeunes gens, partiellement coupés de leurs racines, se trouvaient partagés entre deux cultures, n'obtenaient pas toujours une situation sociale conforme à leurs ambitions, s'aigrissaient et pouvaient se montrer sensibles à la propagande révolutionnaire.

La droite se gardait bien d'indiquer qu'après 1934, quelques-uns des plus extrémistes de ses membres, le Parti populaire français et la ligue de la Solidarité française, avaient essayé de recruter des hommes de main parmi les Nord-Africains⁵². En revanche, elle détaillait soigneusement les projets communistes : ceux-ci voulaient fanatiser les Maghrébins, les transformer en troupe de choc, leur distribuer des armes pour en faire « les tirailleurs indigènes de la révolution »⁵³, « la première vague d'assaut, celle qui sera vouée à la destruction en cas de conflit dans la rue »⁵⁴.

Les conservateurs pensaient qu'il était possible de contrecarrer la mainmise communiste sur les Nord-Africains. Il suffisait que les pouvoirs publics se souciaient de ces derniers et facilitassent leur séjour en métropole. La droite ne souhaitait certes pas encourager les indigènes à demeurer définitivement en France, mais elle demandait généralement que les immigrés bénéficiassent de conditions de logement et de travail acceptables, que des droits sociaux leur fussent reconnus, qu'une éducation leur fût dispensée. Ainsi, les Maghrébins, vivant mieux et s'étant familiarisés avec les valeurs de la civilisation française, se détacheraient des aventures nationalistes ou révolutionnaires. Il semblait aussi que si on permettait aux immigrés de rester fidèles à l'esprit de l'islam, ils se sépareraient de la gauche politique. Pierre Godin pensait que les sujets coloniaux seraient alors « non des déracinés ou des déclassés, mais des amis, en chemin de devenir des égaux, et peut-être alors tout près d'entrer dans la cité »⁵⁵.

Les pouvoirs publics accomplirent quelques efforts, principalement dans la région parisienne qui, avec environ 70 000 Maghrébins, possédait le principal noyau d'indigènes immigrés. Entre 1922 et 1926 fut édifiée la mosquée de Paris. En 1925, le département de la Seine fut doté d'un service des affaires nord-africaines, chargé d'une double mission : d'une part la protection des nouveaux venus, les conseils d'ordre administratif, le placement, les soins, le logement ; d'autre part la surveillance policière, la répression des délits, le refoulement éventuel. Des services analogues furent créés à Lille, Saint-Étienne, Marseille, Bordeaux et Lyon.

51. François Coty, *L'Ami du Peuple*, 29 janvier 1930.

52. Ces efforts n'avaient pas remporté un grand succès ; seuls, disait la police, des « isolés attirés par des promesses plus ou moins fallacieuses » étaient venus (Archives de la Préfecture de Police de Paris, dossier 56, rapport du 6 mars 1937). Cependant, on avait pu observer l'existence de quelques commandos de Nord-Africains ; *Le Canard Enchaîné* avait alors rebaptisé la Solidarité Française : Sidilarité Française. Cf. *L'Humanité*, 29 avril 1934 ; *L'Œuvre*, 4 mai 1934 et 27 septembre 1935 ; *Le Populaire*, 29 avril et 15 mai 1934.

53. « La protection des travailleurs marocains en France », *L'Afrique Française*, juin 1928, p. 242.

54. *Gringoire*, 25 décembre 1936. Même opinion : *L'Action Française*, 18 août 1924 ; Pierre Taittinger, *La Liberté*, 9 janvier 1925 ; Claude Gaudin, *Le Jour*, 26 et 30 décembre 1936 ; S. Herelle, « Les Nord-Africains dans la métropole », *L'Afrique Française*, juillet 1937.

55. Pierre Godin, *op. cit.*, p. 16.

En 1935 fut inauguré l'hôpital franco-musulman de Bobigny offrant aux Nord-Africains, avec un personnel arabophone, un cadre, une nourriture et un style de soins qui ne les dépayaient pas. Malgré ces réalisations ponctuelles, de nombreux problèmes ne furent pas résolus, notamment celui du logement⁵⁶; les foyers demeurèrent en nombre notoirement insuffisant et furent souvent mal gérés. La droite n'en célébra pas moins l'œuvre accomplie qui, selon elle, témoignait de la sollicitude de la France pour ses sujets exotiques⁵⁷.

Les problèmes rencontrés par les immigrés nord-africains ne constituaient pas une préoccupation dominante au sein des Églises catholique et protestante. Pourtant, certains ecclésiastiques, d'un ton souvent paternaliste, déploraient la misère des musulmans et réclamaient pour ceux-ci de meilleures conditions de vie. Faute d'une amélioration de leur sort, prédisait le clergé, les Maghrébins se tourneraient vers le communisme athée. Des voix catholiques demandèrent l'abrogation de certaines dispositions de la loi du 11 mars 1932 qui avait supprimé le versement des allocations familiales aux Algériens pères d'enfants restés en Afrique⁵⁸. À Lyon, le pasteur Brès essaya de procurer aux immigrés des logements décentes et projeta, sans pouvoir atteindre cet objectif, de construire un village kabyle où les nouveaux venus eussent trouvé un cadre familial⁵⁹.

Les syndicats et les partis de gauche soulignaient avec insistance que les Nord-Africains formaient un véritable sous-prolétariat, aussi exploité dans son pays d'origine qu'en métropole. Ces « prolétaires persécutés », comme disait le communiste Georges Altmann⁶⁰, parvenaient difficilement à quitter le Maghreb, car les gros colons français voulaient les y maintenir en esclavage. Parvenus, après mille difficultés, sur l'autre rive de la Méditerranée, ils trouvaient un sort jugé aussi triste par la gauche : ils devaient payer d'insupportables « pots-de-vin » à des agences d'embauche, à des interprètes et à des logeurs malhonnêtes; les tâches les plus pénibles et les moins rémunérées leur étaient attribuées; ils étaient transformés en véritables « bêtes de somme »⁶¹; les pires taudis leur étaient offerts comme logements; l'incompréhension, le mépris et l'hostilité du public les entouraient. Les autorités, s'indignaient les progressistes, fournissaient en faveur de ces immigrés des efforts dérisoires : la mosquée de Paris, symbole du paternalisme colonial, servait de cadre à des réceptions mondaines d'où les travailleurs étaient exclus.

56. Ralph Schor, « Les conditions de vie des immigrés nord-africains dans la Meurthe-et-Moselle entre les deux guerres », *Cahiers de la Méditerranée*, juin 1977.

57. *La Croix*, 8 et 12 août 1924; *Le Temps*, 3 décembre 1924 et 26 janvier 1926; Jean Wilms, *Le Journal*, 12 décembre 1933.

58. Article 74b de la loi du 11 mars 1932.

59. Cf. pour les catholiques : Archives diocésaines des étrangers, 45, note sans date de l'archevêché de Paris; abbé Paul Catrice, trois articles dans *La Semaine Religieuse de Paris*, juillet-octobre 1930; dans *La Croix* : Jean de Vincennes, 26 avril 1931; abbé Joyeux, 16 mars 1931; C. Servajean, « L'émigration des indigènes nord-africains », *L'Étranger Catholique en France*, décembre 1931. Sur les protestants : pasteur Émile Brès, *L'assimilation des immigrés*, Lyon, 1928; S. Arthur, « Que faisons-nous pour les Nord-Africains? », *Christianisme Social*, décembre 1931.

60. Georges Altmann, *L'Humanité*, 27 août 1926. Cf. J. Charbonnie, « Un Algérien chez nous », nouvelle, *L'Humanité*, 2 janvier 1926.

61. Jean Fréville, *op. cit.*, p. 123.

En fait, accusait la gauche, les pouvoirs publics ne cherchaient qu'à assujettir et à surveiller les Nord-Africains : dans l'hôpital franco-musulman de Bobigny régnait une « véritable atmosphère de méfiance, de terreur et de mouchardage »⁶² ; le service des affaires nord-africaines, particulièrement attaqué, n'était qu'un « office politique fasciste et de tracasseries policières »⁶³ ; les fonctionnaires attachés à ce service étaient présentés comme des individus racistes et vénaux dont les moyens d'action étaient, selon Magdeleine Paz, « l'espionnage, la corruption, la grossièreté policière »⁶⁴.

Tout le mal, démontrait la gauche, provenait de l'exploitation capitaliste dont les Nord-Africains étaient les plus pitoyables victimes. Les communistes ne niaient pas les taux élevés de délinquance qu'on enregistrait chez les Maghrébins, mais ils rendaient le pouvoir bourgeois, capitaliste et colonisateur responsable de cette situation :

Alors que la France « civilise » l'Algérie depuis bientôt cent ans, on reproche à ces hommes d'être des sauvages. Est-ce bien leur faute ?⁶⁵

Par un contraste voulu et appuyé, la gauche se flattait d'être animée par les sentiments de la plus chaude fraternité à l'égard des Nord-Africains :

Il ne peut être question de barrière raciale dans le mouvement syndical⁶⁶.

Seuls les communistes défendent tous les opprimés, sans distinction de sexe ou de race⁶⁷.

Européens, Arabes, noirs, tous unis, tous frères⁶⁸.

Il s'ensuivait que, selon les progressistes, les Maghrébins devaient être placés sur un pied d'égalité avec les Français en matière de conditions de travail, de protection sociale, de liberté syndicale ; il fallait améliorer l'hygiène, lutter contre les taudis, multiplier foyers et dispensaires, organiser le placement et la formation professionnelle, encourager la création de cours de perfectionnement linguistique et culturel⁶⁹, mettre un terme à la surveillance policière et supprimer le service des affaires nord-africaines. Après 1936, la CGT réunifiée mena une active campagne sur quelques thèmes précis : versement des allocations familiales pour les enfants demeurés en Algérie, possibilité pour les Nord-Africains de passer deux mois de congé dans leur pays natal, avec l'assurance de garder leur emploi en métropole, éligibilité des indigènes comme délégués d'atelier, admission des musulmans dans tous les hôpitaux⁷⁰. À cette action de justice sociale, certains dirigeants de

62. *Le Peuple*, 15 novembre 1937.

63. Pré-rapport du congrès confédéral de la CGT, *Le Peuple*, 29 septembre 1938.

64. Magdeleine Paz, *Le Populaire*, 19 avril 1938.

65. Louis Gelis, *L'Humanité*, 6 décembre 1923.

66. El Djazairi, *La Vie Ouvrière*, 11 mai 1928.

67. *L'Humanité*, 2 janvier 1926.

68. *Le Droit de Vivre*, organe de la Ligue contre l'antisémitisme, 21 juillet 1938. Cf. Thomsen, *Le Peuple*, 30 mai 1924.

69. Cf. reportages sur les Nadi Ettahdib, cercles d'éducation : André Guibert-Lassalle, *Le Droit de Vivre*, 19 juin 1937 ; Léo Sauvage, *Le Peuple*, 23 septembre 1937.

70. Cf. nombreux articles de Marcel Brenot : *L'Humanité*, 6 août 1937, 31 mars 1938, 14 avril

la CGT fixaient un objectif politique précis : faire apparaître la France comme « une mère accueillante et juste »⁷¹, favoriser une « assimilation dans le cadre des mœurs françaises, assimilation qui devrait être le but principal et final de notre colonisation »⁷².

Les communistes espéraient orienter les Nord-Africains dans une autre direction. Ils observaient que ces immigrés n'avaient pas été contaminés par les vieilles valeurs européennes, qu'ils présentaient « un esprit vierge du démocratism et de l'idéologie anarcho-réformiste »⁷³, que quelques-uns d'entre eux faisaient preuve d'« une belle combativité » dans les conflits sociaux⁷⁴. Aussi paraissait-il possible d'organiser cette force révolutionnaire latente et de la faire contribuer au triomphe du prolétariat, en métropole et dans les pays coloniaux :

La prolétarisation des masses ouvrières coloniales transportées dans la métropole augmente le nombre des fossoyeurs du capitalisme et nous rapproche de l'heure de sa mort⁷⁵.

Le juriste Henri Baroin observait que l'expression « faire suer le burnous » s'appliquait trop bien aux ouvriers nord-africains surexploités dans la région lyonnaise⁷⁶. Pourtant, même utilisés aux limites de leurs forces, les Maghrébins formaient une main-d'œuvre peu appréciée, employée en dernier recours, quand les autres catégories de travailleurs faisaient défaut. En fait, c'était en tout domaine que les Nord-Africains se trouvaient mal notés ; pour une majorité de Français, ils incarnaient le primitivisme, la violence, les vices, la maladie, la misère ; ils inspiraient peur et mépris. Ces sentiments, malgré les positions adoptées par les états-majors syndicaux et politiques de gauche, se diffusaient jusque dans les rangs progressistes.

Si les pouvoirs publics mesuraient leurs efforts pour améliorer la condition des immigrés et ne se préoccupaient pas de contrebattre la mauvaise réputation que ceux-ci avaient gagnée, les partis et les hommes qui se présentaient comme les amis des Nord-Africains se trouvaient-ils à l'abri de tout reproche ? Rares étaient ceux qui cherchaient à connaître réellement la civilisation dont les Maghrébins étaient héritiers ; l'identité culturelle de ces derniers, les valeurs auxquelles ils étaient attachés, leurs besoins spécifiques étaient souvent ignorés ou ne furent que tardivement pris en compte. Les Nord-Africains apparaissaient comme un élément passif et malléable, susceptible de toutes les transformations. La droite et certains réformistes entendaient favoriser l'assimilation et ne voyaient de progrès que dans une francisation graduelle ; les révolutionnaires voulaient convertir les Nord-Africains à leurs propres analyses et faire de ceux-ci les instruments d'une lutte politique dont l'orientation serait tracée en Europe.

1939 ; *Le Peuple*, 7 août 1937, 31 mars 1938 ; *Le Populaire*, 1^{er} septembre 1937, 27 janvier, 14 et 15 avril 1939.

71. Lucien Sportisse, *Le Peuple*, 3 février 1939.

72. *La Voix du Peuple*, n° 101, janvier 1929, p. 12.

73. AN, F7 13 170, document interne du Parti communiste, 3 mars 1925.

74. *L'Humanité*, 15 février 1929.

75. Aly Hamamou, art. cit. ; cf. dans *L'Humanité* : 21 janvier et El Djazairi, 20 août 1930.

76. Henri Baroin, *op. cit.*, p. 239.

Dans la majeure partie des cas, les stéréotypes à l'aide desquels les Maghrébins étaient jugés révélaient moins la personnalité de ces hommes que celle des Français.